



2 350 000 Lorrains  
au 1<sup>er</sup> janvier 2009

■ Bertrand KAUFFMANN

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la Lorraine compte 2 350 000 habitants, soit 40 000 de plus que dix ans auparavant. Durant cette période, l'augmentation de la population est surtout le fait de l'accroissement naturel (naissances moins décès). La Lorraine reste une des 6 régions métropolitaines dont le solde migratoire est déficitaire. Les petites communes enregistrent un fort accroissement de leur population. Celles situées en périphérie des grands centres urbains croissent près de cinq fois plus vite que le restant de la région.

**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2009, 2 350 000 personnes résident en Lorraine. La croissance démographique de la région repose toujours sur un solde naturel positif. Depuis 1999, il est de 63 000 personnes. Les données d'état civil recensent en effet, sur cette période, près de 272 000 naissances pour 209 000 décès.

Comme cinq autres régions en métropole, la Lorraine enregistre un solde migratoire apparent déficitaire. Chaque année, 2 300 personnes de plus quittent la région par rapport à celles qui viennent s'y installer. Maigre consolation, parmi ce quintet de régions, la Lorraine est celle où le déficit migratoire est le moins fort (-0,10% par an). Il semble même en léger recul par rapport à la période 1999-2004.

La Haute-Normandie (-0,13%) et la Picardie (-0,15%) ont des déficits comparables, le Nord-Pas-de-Calais (-0,42%), l'Île-de-France (-0,22%) et Champagne-Ardenne (-0,33%) des déficits plus intenses.

Les régions de la façade ouest et celles situées au sud du sillon rhônalpin, ainsi que l'Île-de-France et l'Alsace, restent les régions les plus dynamiques sur le plan démographique. Seule la région Champagne-Ardenne voit sa population décroître légèrement sur la période 1999-2009.

### 4 000 Lorrains de plus chaque année

En Lorraine, la conjugaison des deux phénomènes (solde naturel positif et solde migratoire négatif) permet à la population de progresser d'un peu plus de 4 000 personnes par an depuis 1999. Rapporté à la population, le taux de croissance annuel est de 0,17%. En comparaison, le taux de croissance de la France est quatre fois plus important : 0,67% (0,65% sans les DOM).

Le fort excédent naturel permet à la Moselle et à la Meurthe-et-Moselle de voir leur nombre d'habitants progresser. A contrario, la Meuse et les Vosges connaissent sur la période 1999-2009 une stabilisation de leur population respective.

Les quatre départements lorrains se situent ainsi dans le dernier quart du classement des départements en termes de croissance démographique. Les 25 départements métropolitains les plus dynamiques ont presque tous enregistré une croissance supérieure à 1% par an. Ils contribuent pour moitié à la croissance démographique métropolitaine.

À l'autre bout de l'échelle, dans cinq départements, la baisse de la population dépasse

-0,1% depuis 1999 : le Cher (-0,11%), le Cantal (-0,16%), la Nièvre (-0,22%), les Ardennes (-0,24%) et la Haute-Marne (-0,50%).

## Croissance dans la périphérie des pôles

En Lorraine, les dynamiques démographiques sont cependant très différentes selon les territoires. Ainsi, les villes moyennes ou grandes perdent de leur population là où les petites communes en gagnent. Sous le double effet d'une pression foncière accentuée par la décohabitation dans les ménages et par l'aspiration des couples avec enfant de devenir propriétaire d'une habitation individuelle, les grandes communes assistent à un exode vers les premières et deuxième couronnes des pôles urbains.

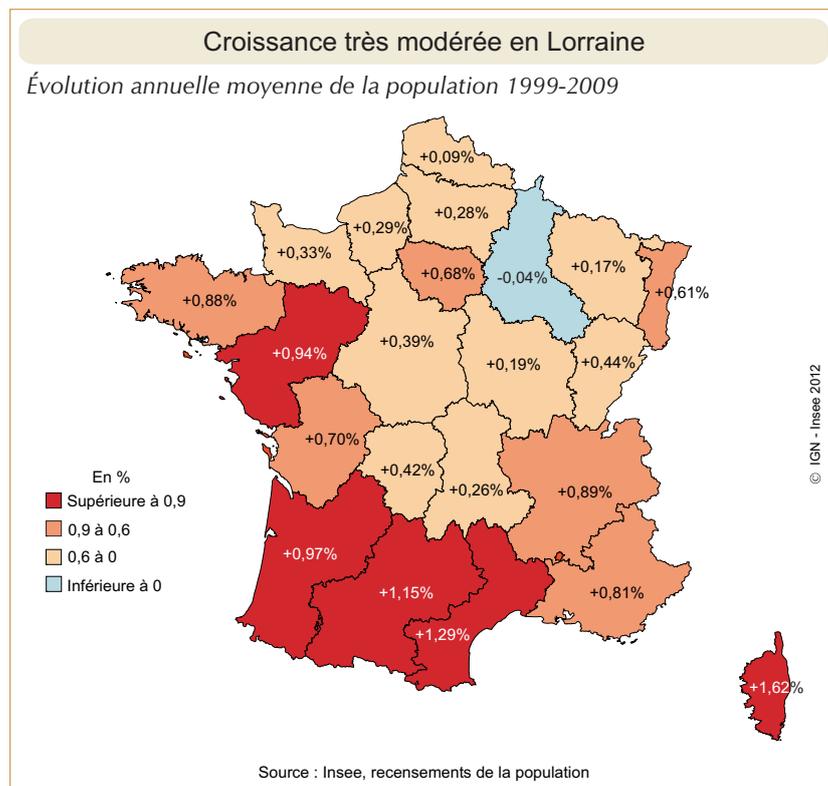
Ainsi, la perte d'habitants dans les communes de plus de 5 000 habitants (-21 500 en dix ans) est intégralement compensée par le gain dans les communes de moins de 500 habitants (+24 500). Par ailleurs, les communes de moins de 1 000 habitants bénéficient d'un dynamisme démographique supérieur ou égal à

celui de la métropole : 0,75% en moyenne annuelle.

L'analyse de cette croissance par proximité des communes avec un grand centre urbain confirme ce diagnostic. Ce ne sont pas tant les communes isolées qui gagnent de la population que les communes

des couronnes des pôles régionaux. Il apparaît clairement que les centres urbains jouent le rôle d'attraction de l'emploi et de l'activité et en font bénéficier leurs couronnes urbaines.

Ces constats restent cependant à nuancer par les phénomènes lo-



## Le solde naturel tire la croissance démographique de la région

|                    | Population au 1 <sup>er</sup> janvier 2009 | Évolution de la population entre 1999 et 2009 | Taux d'évolution annuel moyen 1999-2009 (en %) |                     |  |
|--------------------|--|---|--|---------------------|--|
|                    |  |   | Total  | Dû au solde naturel | Dû au solde apparent des entrées-sorties |
| Meurthe-et-Moselle | 731 019                                    | +17 460                                       | 0,24   | 0,32                | -0,09                                    |
| Meuse              | 194 003                                    | +1 740  | 0,09   | 0,14                | -0,07                                    |
| Moselle            | 1 044 898                                  | +21 700                                       | 0,21   | 0,29                | -0,10                                    |
| Vosges             | 380 192                                    | -800  | -0,03  | 0,11                | -0,15                                    |
| <b>Lorraine</b>    | <b>2 350 112</b>                           | <b>+40 100</b>                                | <b>0,17</b>                                    | <b>0,27</b>         | <b>-0,10</b>                             |

Source : Insee, recensements de la population

## Croissance des communes de moins de 5 000 habitants

|                            | Nombre de communes | Population au 1 <sup>er</sup> janvier 2009 | Évolution de la population entre 1999 et 2009 | Taux d'évolution annuel moyen 1999-2009 (en %) |
|----------------------------|--------------------|--|---|--|
| Moins de 500 habitants     | 1 590              | 314 797                                    | +24 200                                       | 0,80   |
| De 500 à 999 habitants     | 336                | 234 684                                    | +15 400                                       | 0,67   |
| De 1 000 à 4 999 habitants | 329                | 701 644                                    | +22 000                                       | 0,31   |
| De 5 000 à 9 999 habitants | 54                 | 382 250                                    | -9 700  | -0,26  |
| 10 000 habitants ou plus   | 30                 | 716 737                                    | -11 800                                       | -0,17  |
| <b>Ensemble</b>            | <b>2 339</b>       | <b>2 350 112</b>                           | <b>+40 100</b>                                | <b>0,17</b>                                    |

Source : Insee, recensements de la population

## Savoir plus :

- «Le zonage en aires urbaines 2010 : un éclairage sur notre nouvelle façon d'habiter et de vivre l'espace», Philippe Debard, Insee Économie Lorraine, n° 269, octobre 2011.

- «Migrations résidentielles en Lorraine : 7 profils-types du nouvel arrivant», Philippe Debard, Insee Économie Lorraine n°274, janvier 2012

Site internet :  
- [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

caux. Ainsi, certains pôles urbains, soumis à des difficultés économiques fortes ou à un manque d'attractivité, perdent de la population. Les difficultés liées à la désindustrialisation de certaines vallées vosgiennes en sont l'exemple le plus marquant dans la région.

À l'opposé, la bande frontalière, de Longwy à Sarreguemines, bénéficie à plein de la relative santé économique luxembourgeoise et allemande en voyant s'y installer des frontaliers dont le nombre repart à la hausse.

### Une croissance lorraine par extension des villes

| Type de commune | Population au 1 <sup>er</sup> janvier 2009 | Évolution de la population entre 1999 et 2009 | Taux d'évolution annuel moyen 1999-2009 (en %) |
|-----------------|--|---|--|
| Pôle            | 1 349 002                                  | -16 600                                       | -0,13  |
| Couronne        | 425 935                                    | +30 800                                       | 0,75   |
| Multipolarisée  | 487 552                                    | +23 800                                       | 0,50   |
| Isolée          | 87 623                                     | +2 100  | 0,24   |
| <b>Ensemble</b> | <b>2 350 112</b>                           | <b>+40 100</b>                                | <b>0,17</b>                                    |

Source : Insee, recensements de la population

### Définitions :

**Population** : les données sont issues du recensement 2009. Le concept utilisé est celui de la population municipale qui comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret) sur le territoire de la commune dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

**Solde migratoire apparent** : la population d'un territoire varie en raison d'événements naturels (naissances et décès) ou migratoires (entrées et sorties). En principe doit donc être vérifiée l'égalité qui suit :

**Variation totale de la population = solde naturel + solde migratoire** (le solde naturel est égal à la différence entre naissances et décès et le solde migratoire à la différence entre entrées et sorties).

Cependant, les termes de l'égalité ne sont pas observés de façon homogène :

- La variation totale de la population est mesurée par différence des populations entre deux recensements. Elle comporte des imprécisions tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité).

- Le solde naturel est bien connu à travers les chiffres de l'état civil.

- Le solde migratoire est, quant à lui, estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel.

En conséquence, le solde migratoire est de fait altéré des imprécisions sur la variation totale de population. Le solde migratoire est donc qualifié d'apparent afin que l'utilisateur garde en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache. Ce solde apporte néanmoins une information appréciable et précoce sur la dynamique de population des territoires.

**Zonage en aire urbaine** : c'est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain d'au moins 1 500 emplois, et par des communes rurales ou urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

**Communes multipolarisées** : ce sont les communes situées hors des aires urbaines (pôle ou couronne) dont au moins 40% des actifs occupés résidents travaillent dans plusieurs aires, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

**Communes isolées** : ensemble des communes situées hors des aires urbaines (pôle ou couronne) et qui ne sont pas multipolarisées.

Ministère de l'Économie,  
de l'Industrie et de l'Emploi

#### Insee

#### Institut National de la Statistique et des Études Économiques

#### Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot  
CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

[www.insee.fr/lorraine](http://www.insee.fr/lorraine)

#### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Christian TOULET

Directeur régional de l'Insee

#### COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Bertrand KAUFFMANN

Jean-Jacques PIERRE

#### RESPONSABLE ÉDITORIALE

#### ET RELATIONS MÉDIAS

Brigitte VIENNEAUX

#### RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

#### RÉALISATION DE PRODUITS

#### ÉDITORIAUX

Édith ARNOULD

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2012